

# Et si votre facteur venait vous livrer votre pain, directement dans la boîte aux lettres ?

JDC - Publié le 05/09/2018



La baguette sera coupée en deux pour entrer dans la boîte aux lettres.

Les habitants de Guérigny, Saint-Aubin-les-Forges, Saint-Martin-d'Heuille, Urzy et Vaux d'Amognes pourront se faire livrer le pain par leur facteur.

À l'image de ce qui se pratique déjà sur la région de Saint-Pierre-le-Moûtier, La Poste assurera, à partir du lundi 17 septembre, le portage du pain à domicile, à tous les habitants du secteur desservi par le bureau de Guérigny.

Une aubaine pour La Poste, qui, selon Pascal Charetier, directeur du centre de distribution de Nevers\Varennes-Vauzelles, « recherche de nouveaux services afin de compenser la baisse régulière du courrier ».

## Sac papier réglementaire

Pour Jean-Pierre Château, c'est « une bonne réponse à l'inquiétude de la population, tout en renforçant l'implantation de La Poste sur le territoire ».

La boulangerie Binet, qui a souhaité interrompre cette activité par manque de rentabilité, continuera de fournir les baguettes (seules marchandises livrées désormais), emballées dans un sac papier réglementaire, coupées en deux pour entrer dans la boîte aux lettres et transportées à part du courrier dans le véhicule du facteur.

Pour les usagers des tournées de l'après-midi, Pascal Charetier s'est engagé à réorganiser le passage du facteur, afin que ce dernier livre avant midi.

**Mode d'emploi.** Livraison tous les jours, sauf dimanches et jours fériés. Inscription auprès du facteur ou par téléphone au 06.63.36.61.80 (nécessité de prévenir en cas de modification du planning de commande). Tarifs : 1,35 € pour une baguette, 2,10 € pour deux baguettes (ces prix comprennent un forfait livraison incompressible). Le règlement (mensuel) s'effectuera auprès du facteur (chèque ou espèces).